



Communiqué de presse - Triel le 29 janvier 2020

Quel choix de société au 21^e siècle ? Plaidoyer pour un aménagement raisonné et durable de notre plaine !

Martine Cartier, tête de liste de Triel à Venir, s'élève contre ces projets routiers porteurs de nuisances aux portes de la ville

Alors que l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique se déroule sur une période de 21 jours seulement, du 16 janvier au 5 février 2020, les importants projets qu'elle sous-tend posent de vraies questions de société. Que veut-on réellement pour cette plaine de 334 hectares, entre Chanteloup, Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine. Quel type de développement permettra un avenir meilleur ? Les enjeux sont majeurs et les solutions différentes.

L'enquête publique porte sur l'enquête parcellaire, sur le territoire des communes d'Achères, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes et Triel-sur-Seine, afin de déterminer les emprises foncières nécessaires à la réalisation de la liaison RD 30 / RD 190 – avec un nouveau pont à Achères. Il s'agit de réaliser les expropriations nécessaires aux deux projets.

Un contresens historique

Pourtant on sait depuis longtemps que le "bouclage" de la Francilienne n'aura jamais lieu. Le prolongement de la route rapide RN 184 via un nouveau Pont à Achères vers le nouveau pont de Triel, dit "A 104bis", et la création d'un "boulevard urbain" surdimensionné (RD190) de Poissy jusqu'au milieu de la plaine près de Triel vont à rebours de l'histoire et posent de nombreuses questions.

En effet, pour permettre d'aller vers l'objectif de réduction des émissions de carbone de 40% d'ici 10 ans, les investissements publics doivent être désormais pointés sur l'amélioration de l'offre de transports collectifs et la structuration des modes de déplacement "doux", moins polluants et moins émetteurs de carbone. Il faut permettre aux personnes de reporter leurs déplacements vers des transports publics diversifiés et mieux cadencés.

De plus, les conclusions précédentes des études sur le projet d'A104 étaient toutes négatives. Depuis plus de 25 ans, ministres, élus, populations s'y sont opposés. Les derniers en date sont le rapport Duron et les Assises de la Mobilité, en 2018, qui préconisent d'investir sur les transports collectifs et l'aménagement de modes de déplacement doux.

Au lieu de cela, lorsque l'on crée des routes, l'augmentation du trafic et de sa congestion est systématique. Avec le train des augmentations de pollutions sonores et de polluants atmosphériques - poussières, oxydes d'azote, COV - qui nuisent lourdement la santé des personnes. Triel en subira aussi les conséquences.

La bétonisation nécessaire pour faire des routes, puis des bâtiments, l'arrachement des arbres en place, le modèle agricole intensif, impactent sévèrement la biodiversité. Les scientifiques ont

constaté la disparition vertigineuse de plus de 70% des insectes en 30 ans et d'un tiers des oiseaux des champs en 15 ans. Il faut donc inverser la tendance et c'est une urgence.

La question posée est celle du modèle de développement

Ces projets sont dans les cartons depuis plus de 60 ans. En a-t-on vraiment besoin aujourd'hui ? Pendant que le trafic routier va en décroissant depuis quelques années (-5 % entre 2000 et 2010), les besoins de la région en agriculture diversifiée, durable et locale sont importants et cruciaux pour l'avenir.

L'urbanisation à outrance est-elle une condition réellement nécessaire et désirable à une heure de Paris ? Ne vaudrait-il pas mieux promouvoir la santé et la qualité de vie et la protection de la nature dans notre environnement ?

La plaine mérite mieux

L'EPAMSA a lancé un appel à manifestation d'intérêt en octobre dernier sur la question des projets à mener sur la plaine. Un collectif d'associations, Alternatives en Vallée de Seine, a contribué avec un projet qui allie technologie, énergies renouvelables, économie circulaire et développement durable. Il remet l'agriculture, la nature et la biodiversité au premier plan, avec la création d'emplois et des conditions de vie plus agréables et inclusives.

Cette "plaine martyre" a besoin d'attention, mais pas de nouvelles infrastructures routières.

C'est pourquoi, Triel à Venir plaide pour un aménagement raisonné et durable de la plaine.

[Projet image rd-190rd-30-pont-a-achères/](#)

A propos de Triel à Venir



Martine Cartier est spécialiste des domaines de l'environnement, de l'industrie, des services aux collectivités et des structures intercommunales. Elle a acquis une expérience concrète et une vue pragmatique des problématiques liées à l'énergie, aux déchets, aux sols et à l'air, mais aussi celles de la construction et de l'aménagement durables. Passionnée par la biodiversité et la protection des milieux, elle vit à Triel pour ses caractéristiques si particulières de petite ville nichée entre forêt et fleuve.

Engagée dans le milieu associatif local depuis plusieurs années, elle connaît les problématiques du territoire yvelinois et de sa ville. Elle a décidé de s'impliquer dans la campagne des municipales 2020 afin d'agir concrètement.

Le groupe Triel à Venir, sans étiquette, regroupe actuellement plus d'une quarantaine de citoyens ; ils envisagent des solutions pour une ville plus facile à vivre, plus conviviale, tournée vers autrui et qui intègre une véritable politique de développement durable* pour assurer cette qualité de vie.

Autour de Martine Cartier et de Rodrigo Acosta, l'équipe travaille sur un projet de ville qui s'inscrit dans une stratégie d'adaptation aux grands enjeux de ce siècle.

Triel à Venir mène une réflexion collective, ouverte sur la ville et son environnement général. L'approche de l'équipe est celle de l'ouverture. Elle accueille les personnes qui souhaitent s'impliquer ou simplement s'exprimer dans les ateliers de travail réguliers.

Les valeurs défendues dans le groupe sont l'éthique, la solidarité, la citoyenneté, dans une démarche de dialogue et de proximité.

* Le concept de développement durable repose sur trois piliers indissociables : la protection et la valorisation de l'environnement, l'économie et le social.

Contact presse : Marie-Pierre Medouga, agencerp@orange.fr - 06 22 78 71 38

Triel à Venir : 50 rue des Créneaux à Triel-sur-Seine - Horaires de la permanence : Mercredi : 15h à 19h - Vendredi : 14h à 18h - Samedi : 9h à 13h - www.trielavenir.fr - trielavenir@gmail.com